DOSSIER DE PREADMISSION

Madame, Monsieur,

Suite à la programmation de votre date d'entrée dans notre établissement et pour préparer votre dossier d'admission, merci de suivre les indications suivantes :

Compléter le dossier qui doit <u>obligatoirement</u> comporter :

1. ☐ **Fiche administrative** complétée recto/verso
2. ☐ **Fiche de nos prestations hôtelières** complétée
3. ☐ **Copie recto/verso d'une pièce d'identité** en cours de validité
4. ☐ **Copie recto/verso de votre carte de mutuelle** en cours de validité
5. ☐ **Copie de l'attestation de la sécurité sociale** disponible depuis votre compte ameli.fr

Retourner le dossier <u>COMPLET (minimum 3 semaines avant votre admission)</u>
(à défaut, votre demande d'hospitalisation ne pourra être prise en compte)

- **Par courrier** à l'adresse suivante : **SMR La Lande**
  59 route de St Astier
  24430 – ANNESSE ET BEAULIEU
- Ou **par mail** : **accueil.PRL@gbna-sante.fr**
- Vous pouvez également **vous présenter à notre agent d'accueil :**

  Du lundi au vendredi : de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h
  Le samedi : de 9h30 à 11h30

Pour toute demande de renseignements vous pouvez nous contacter au : ☎ **05-53-02-55-55**

Prise en charge financière de votre hospitalisation

Restent à votre charge ou à celle de votre mutuelle les frais non pris en charge par l'Assurance Maladie, notamment :

- le ticket modérateur correspondant à 20 % des frais de séjour ;
- le forfait d'admission ;
- les frais d'honoraires ;
- le forfait hospitalier ;
- les frais de chambre particulière (selon les tarifs en vigueur ci-joints).

Il est donc important de connaître vos droits avant votre entrée et de vous renseigner auprès de votre mutuelle.

Attention :

- Même en cas de prise en charge à 100 % au titre d'une ALD (Affection de Longue Durée), les frais de chambre particulière, le forfait hospitalier et le forfait de sortie restent à votre charge ou à celle de votre mutuelle.
- Si vous bénéficiez de l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé) de l'Assurance Maladie, les frais de chambre particulière restent intégralement à votre charge, quel que soit le contrat souscrit auprès de votre mutuelle.
- L'établissement est conventionné avec certaines mutuelles. Dans ce cas, il pourra leur facturer directement les frais pris en charge, dans la limite des garanties accordées.

À défaut de prise en charge ou en cas de couverture partielle, des factures vous seront adressées chaque semaine et devront être réglées à l'avance.



Le jour de l'entrée

Vous devez vous présenter au bureau des entrées avec les originaux suivants :

- Votre carte vitale ;
- Votre carte mutuelle ;
- Votre pièce d'identité ;
- Votre livret de famille si votre pièce d'identité n'est pas conforme (changement de situation familiale, erreur de date de naissance) ou copie du jugement justifiant un changement de nom ;
- La fiche administrative, si celle-ci n'a pas pu être jointe au dossier de préadmission ;
- Les éléments de votre dossier médical : dernières analyses, radio avec compte rendu, compte rendu d'hospitalisation récent, ordonnance médicamenteuse ;
- **Vos ordonnances en cours :**

Si vous arrivez avec vos médicaments personnels, ceux-ci seront récupérés par l'équipe soignante, et vous seront rendus à votre sortie.

Pendant votre séjour, vos médicaments seront fournis par l'établissement.

Il est possible que des médicaments que vous prenez habituellement ne soient pas disponibles, et que l'on vous donne un générique ou un équivalent d'efficacité égale. Vous pouvez vous opposer à cette substitution, et vous devez, dans ce cas, fournir votre médicament.

Il est aussi possible que certains médicaments ne soient pas disponibles (ex : compléments vitaminiques, médicaments non remboursés). Si vous souhaitez continuer à les prendre pendant votre séjour, vous devez les fournir.

Toute prise, pendant le séjour, de médicaments non fournis par l'établissement doit être validée par le médecin.

Conformément au droit de substitution datant de 1999, le pharmacien pourra être amené à substituer certaines spécialités de votre traitement.

Si vous avez un appareillage particulier, merci de bien vouloir vous renseigner auprès de l'établissement avant votre arrivée.

Informations IMPORTANTES

Afin de pouvoir intervenir en toutes circonstances, les portes des chambres ne peuvent fermer à clés. Nous avons un coffre au sein de notre administration, voir avec l'agent d'accueil pour y déposer des affaires. Nous vous recommandons de ne pas garder avec vous d'argent (espèces) et d'objets de valeur lors de votre séjour.

La Direction décline toute responsabilité en cas de vol et de détérioration d'effet personnel commis dans l'enceinte ou sur le parking de l'établissement.

DANS VOTRE VALISE : vous êtes tenus d'apporter vos effets personnel (vêtements, pyjama, robe de chambre, affaires de toilette, serviette de toilette…) ainsi que des tenues de sport avec chaussures adéquates, un bloc-notes et un stylo.

Nous vous informons que notre établissement fournit les draps et les couvertures (les peignoirs également mais seulement pour les personnes qui bénéficieront de la balnéothérapie).

Pour les hospitalisations complètes, les sorties sont autorisées mais se limitent à 12 h consécutives et sont soumises à une autorisation écrite et préalable du médecin.

Bien entendu nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous remercions de nous faire part de vos souhaits personnels sur une lettre séparée jointe au dossier.

A très bientôt.

Le service des admissions

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à vous prendre en charge dans les meilleures conditions possibles.
Les destinataires des données sont des professionnels soumis au secret médical. Conformément à la loi « informatique et libertés) du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction du SMR La Lande.
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.